

MARYLISE LÉON SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA CFDT

« Revenir sur l'âge légal de 64 ans reste un objectif pour nous »

La syndicaliste appelle à sortir du « vaudeville » pour entrer dans le fond du dossier de la réforme des retraites. Elle n'exclut pas de demander un effort aux pensionnés les plus aisés.

SOCIAL

PROPOS RECUEILLIS PAR
FANNY GUINOCHET

Après le départ de FO, de la CGT, de l'U2P, que peut-on attendre de ce conclave ?
Après les perturbations et interférences du Premier ministre et d'autres responsables politiques, il y a eu une clarification des uns et des autres. Ceux qui comptent, désormais, ce sont ceux qui restent. La CFDT ne fait pas la politique de la chaise vide. Arrêtons le vaudeville et entrons dans le vif du sujet. Notre boussole reste les intérêts des travailleurs. Nous sommes là pour leur apporter des réponses concrètes.

Que répondez-vous à Patrick Martin, le président du Medef, qui veut repartir de zéro ?

Il faut se mettre d'accord sur la feuille de route, et je constate que les organisations syndicales et patronales qui restent ont envie d'avancer. À nous de prendre la main sur le système des retraites pour réorganiser son pilotage. Et bien entendu, parce que la CFDT n'est pas hors-sol, nous tenons à assurer son équilibre financier.

Mais le Premier ministre ne veut pas revenir aux 62 ans...

Il faut continuer à dialoguer, sans totem ni tabou : l'âge doit rester un sujet. Revenir sur l'âge légal de 64 ans reste un objectif pour la CFDT. Contrairement au patronat, je ne me résous pas à la résignation des salariés, comme il la qualifie. Démocratiquement, il est dangereux de dire « passons à autre chose, sans toucher à l'âge ». Tous les jours, des salariés me disent qu'ils n'arriveront pas à 64 ans en bonne santé. Ils sont en invalidité, en incapacité, au chômage. Je ne peux ignorer ces situations.

Mais où trouver l'argent, sachant qu'avec la réforme de 2023 les comptes du régime sont dans le rouge ?

L'emploi des seniors doit être une priorité. La France reste largement en dessous de la moyenne européenne. Nous avons encore 16 points d'écart avec l'Allemagne, 20 avec la Suède. Si la France gagnait 10 points de taux d'emploi des seniors, il y aurait 700 000 personnes de plus en emploi, soit 10 milliards d'euros de recettes supplémentaires. Le problème financier du régime, qui est surtout un défaut de recettes, serait en partie réglé.

Faut-il remettre à plat le financement de toute la protection sociale, comme le suggère le patronat ?

Aujourd'hui, la protection sociale repose trop sur le travail. Une remise à plat serait bienvenue. Nous fêtons cette année les 80 ans de la Sécurité sociale. Si on veut



À Paris, en août 2024.

SEBASTIEN LEBAN POUR LA TRIBUNE DIMANCHE

l'honorer, il faut accepter de la transformer. Cette réflexion globale sur le financement de la protection doit être lancée et aboutir à moyen terme.

Que pensez-vous de la capitalisation avancée par le patronat ?

Nous ne sommes pas demandeurs de ce système, qui n'est certainement pas une baguette magique. Comment fait-on fonctionner une part de capitalisation alors que le patronat rejette toute hausse de cotisations ? Le cœur des discussions doit rester l'équilibre du régime général par répartition entre les générations.

Patrick Martin avance aussi l'idée de demander un effort aux retraités. Bonne ou mauvaise idée ?

Je suis d'accord avec l'idée qu'il faut un partage des efforts auprès de tous ceux qui le peuvent, les actifs mais aussi ceux déjà à la retraite. Dans le climat social actuel, je vois monter un conflit intergénérationnel délétère. La question des 10 % d'abattement dont bénéficient les retraités se regarde... Bien entendu, il ne s'agit pas de demander

un effort à ceux qui sont au minimum vieillisse ou qui ont du mal à boucler les fins de mois, mais aux pensionnés les plus aisés. Comme les citoyens les plus aisés doivent aussi participer. C'est pour cela que nous avons soutenu la taxe Zucman, qui met à contribution les patrimoines les plus riches.

La CFDT reste aussi à la table des négociations pour avancer sur la pénibilité... Comment ?

Concrètement, nous demandons le retour des dix critères de pénibilité. Six sont déjà en œuvre – travail de nuit, températures extrêmes, travail en équipe (3/8, 5/8...), bruit, travaux en milieu hyperbare, travail répétitif (cadence). Mais, pour ces six critères, les seuils sont tellement élevés qu'ils sont rarement pris en compte. Les salariés n'en bénéficient pas suffisamment. Il faut donc revoir les seuils, et ajouter les critères qui ont été enlevés sous la pression du patronat il y a quelques années : le risque chimique et les trois risques qui représentent pourtant 88 % des maladies professionnelles – le port de charges lourdes, les vibrations mécaniques et les postures pénibles. L'im-

“
Si on veut vraiment se préparer à la guerre, il faut que le monde du travail soit en paix

Le conclave, assurance-vie du gouvernement

La poursuite de la concertation semble pour l'heure protéger l'exécutif d'une motion de censure.

« **ON FAIT JOUER UN RÔLE politique malsain à la CFDT**, reconnaît un membre du gouvernement. Tant que le syndicat de Marylise Léon reste dans le conclave, le Parti socialiste ne déposera pas de censure contre le Premier ministre. »

François Bayrou, qui souhaite durer à Matignon, a pourtant failli faire exploser la concertation, la semaine dernière, en mettant son veto à un retour à l'âge légal de la retraite à 62 ans. Maladresse ou excès de sincérité du Premier ministre ? Peu importe, ce conclave est plus que jamais un élément essentiel de sa stabilité politique.

Et c'est ce qui explique d'ailleurs le maintien du Medef. « La conjonction

économique se tend et les chefs d'entreprise, qui n'ont pas du tout apprécié l'épisode de la dissolution, nous demandent de ne pas en rajouter en claquant la porte », confie ainsi un membre de l'organisation patronale. « Il faut vite nous mettre d'accord sur notre feuille de route, loin des scories et manœuvres politiques », abonde Eric Chevée, le négociateur CPME. Les syndicats réformistes, qui ont à cœur d'afficher leur responsabilité, sont sur cette ligne. Rester est aussi l'occasion de marquer leur différence avec FO et la CGT, plus contestataires et proches de LFI.

Sur le fond, que peut-il sortir de cette concertation ? « François Bayrou s'en moque ! s'agacent plusieurs

sources syndicales et patronales, conscientes du peu de grain à moudre. Peu importe si l'Himalaya accouche d'une souris ! »

Une part de capitalisation ?

La CFDT veut avancer sur la pénibilité, mais le patronat freine. Les carrières longues ? « Elles méritent d'être corrigées car elles profitent à des travailleurs qui ne sont pas toujours dans des métiers durs », explique un membre du Medef. Ainsi, un ouvrier aux 3/8 pendant des années, mais qui a commencé à 21 ou 22 ans, partira plus tard à la retraite qu'un cadre qui a débuté à 18 ans et fait toute sa carrière dans un bureau. Recalibrer le dispositif rappor-

terait entre 1,7 et 2,3 milliards d'euros par an, mais pas sûr que les syndicats acceptent : c'était une contrepartie du passage à 64 ans. Introduire une part de capitalisation dans le régime, comme le veut le patronat ? CFE-CGC en tête, les centrales sont réticentes.

Reste alors toutes ces pistes que les partenaires sociaux étudient en coulisses. Par exemple, revoir les avantages conjugués et familiaux – pensions de réversion, bonification pour enfants, etc. Selon le Conseil d'orientation des retraites, qui planche sur le sujet, les moderniser pourrait rapporter à terme 5 milliards d'euros par an... Demander un effort aux retraités ? L'idée fait son chemin, à bas bruit, dans

le conclave. Le Medef plaide pour la suppression de l'abattement fiscal des 10 %. Alors que l'option est impopulaire dans ses rangs, la CFDT se montre ouverte (lire ci-dessus).

« Les politiques, quel que soit leur bord, rechignent à toucher aux avantages des retraités car ce sont leurs électeurs. Un argument de plus pour nous affranchir de la tutelle de Bayrou », plaide un membre patronal. Se décoller du politique : tel est, aujourd'hui, le principal enjeu de ceux qui restent dans la concertation. Quand celui du Premier ministre est, au contraire, de ne pas trop se détacher de ce conclave dont dépend, en partie, son destin. F.G.